

LE SAVIEZ-VOUS

Pour aller contre les idées reçues au sujet des travailleurs en situation de handicap dans la fonction publique hospitalière (FPH)



78 700

Depuis 2006, plus de **78 700 recrutements** ont été réalisés pour intégrer des personnes en situation de handicap dans la **Fonction publique hospitalière (FPH)**.

Source : Rapport d'activité 2023 du FIPHFP

85 

En 2023, **85 conventions** ont été signées **entre le FIPHFP et les employeurs de la FPH** pour favoriser l'intégration des personnes handicapées dans la fonction publique.

Source : Rapport d'activité 2023 du FIPHFP

2 647

Plus de **2 647 professionnels** en situation de handicap ont **bénéficié d'un maintien dans l'emploi en 2023** de la part du FIPHFP au sein de la **FPH**.

Source : Rapport d'activité 2023 du FIPHFP

260 095

En 2022, le **FIPHFP** a recensé **260 095** personnes en situation de handicap bénéficiaires de **l'obligation d'emploi** dans la **FPH**.

Source : Rapport d'activité 2023 du FIPHFP

5,64% 

Le **taux d'emploi** des personnes en situation de handicap **dans la FPH** atteint **5,64% en 2023**, une progression continue par rapport à **5,53% en 2022**.

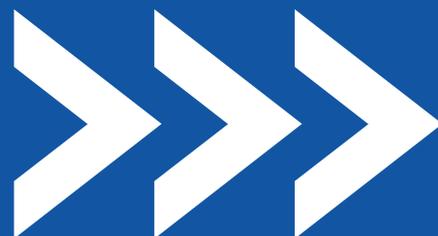
Source : Rapport d'activité 2023 du FIPHFP

56 700 

En 2023, plus de **56 700 professionnels** en situation de handicap **exercent dans les établissements sanitaires et sociaux** de la **FPH**.

Source : Rapport d'activité 2023 du FIPHFP

**Au-delà des chiffres, quelques exemples
d'accompagnements individualisés pour
maintenir en emploi des professionnels
dont l'état de santé nécessitait des
aménagement de poste et-ou un
changement de métier.**

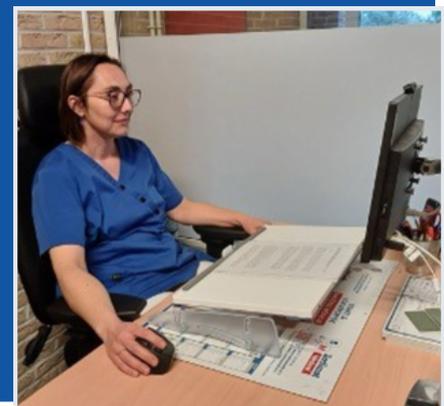


L'EXPÉRIENCE DE SONIA



À l'Ehpad des OYATS de Gravelines, **Sonia**, référente ergothérapie, a rencontré des difficultés dans certaines tâches. Ancienne aide-soignante, l'établissement a sollicité **l'aide à l'adaptation du poste de travail**, et **Cap Emploi** a recommandé la motorisation d'un chariot et un poste tertiaire avec siège ergonomique et périphériques adaptés.

*“Grâce aux subventions du FIPHFP, le personnel en situation de handicap peut prétendre à un poste de travail plus adapté avec un accès à des équipements spécialisés. Ce qui apporte un bien être non négligeable au travail ainsi qu’une participation active dans l’établissement.” - **Linda, Référente Prévention à l'Ephad de Gravelines***



L'EXPÉRIENCE DE MÉLANIE



Mélanie, ex-aide-soignante, est désormais assistante de formation au Centre Hospitalier de Hazebrouck. Après un **reclassement avec l'aide de COMETE**, elle a obtenu du matériel **adapté**. Quatre ans plus tard, l'évolution de son poste et de sa santé nécessite de nouveaux aménagements, identifiés avec **Cap Emploi**.

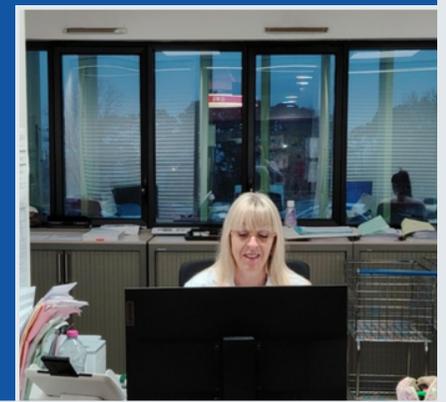




L'EXPÉRIENCE D'EMMANUELLE

Emmanuelle, aide-soignante au CHU de Brest depuis 2003, s'est engagée dans une période de **préparation au reclassement** en raison de pathologies professionnelles.

Après avoir obtenu son titre de **secrétaire médicale** financé par le CHU de Brest, elle est détachée comme **adjointe administrative stagiaire**, en attente de titularisation. Son nouveau métier est tout à fait adapté à son état de santé grâce aux aménagements de poste.





L'EXPÉRIENCE DE SYLVIE

Sylvie a débuté au CHU de Brest comme manipulatrice radio. Au début des années 2000, son état de santé nécessite un accompagnement vers un changement de métier. Elle devient **technicienne codeur au sein du Département d'information médicale**. À la suite de nouveaux problèmes de santé, Sylvie bénéficie **d'un accompagnement pluridisciplinaire** pour adapter son poste à ses besoins. Cela a facilité son retour au travail après une longue absence, lui permettant de rester en poste et de retrouver un épanouissement professionnel.

“Depuis plus de deux ans, j’ai repris un nouveau départ professionnel sur un poste adapté grâce à une réorganisation interne. L’accompagnement pluridisciplinaire, avec des aménagements techniques, organisationnels et matériels, a rendu cette transition possible. L’écoute et la bienveillance ont été essentiels à ma réussite.”





**Pour en savoir plus, rendez-vous
sur le site du FIPHFP et de la FHF**

fiphfp.fr - fhf.fr

